

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
SUISSE 19.— 10.50 6.—
Avec Bulletin officiel 25.50 14.— 7.75
ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 10 cts le mm.
Suisse 13 . . .
Étranger 14 . . .
Réclames : Canton 22 . . .
Suisse 27 . . .
Mortuaires 16 . . .

Le véritable objectif

Très curieuse à étudier, est la crise qui sévit dans le bloc des pays de l'Est, libérés du joug et de l'occupation hitlériens par l'U.R.S.S.

Si l'on excepte partiellement la Roumanie, si l'on excepte partiellement la Roumanie, la Hongrie et la Tchécoslovaquie, on retrouve dans les autres la conception slave de la vie, qui est celle qui anime les Russes. Jusqu'à ce que se produise la sécession du maréchal Tito ; jusqu'à ce qu'à Varsovie, à Budapest comme à Sofia, on ait procédé à d'inattendues épurations envers des hommes pourtant connus par leur profond attachement au nouveau régime, dit de démocraties populaires, on classait le communisme parmi les théories essentiellement économiques et sociales.

Certes, ses adhérents chantaient l'« Internationale », mais les socialistes, qui sont restés profondément patriotes, le chantaient aussi. L'accent était donc bien placé sur la dictature du prolétariat, prolétariats distincts les uns des autres dès que l'on franchissait les frontières. Ainsi l'avait compris les masses ouvrières de l'Est qui adhérèrent à la nouvelle doctrine.

Puis vint l'heure du contrôle étranger. Pour gouverner le pays à la tête duquel il était placé, le maréchal Tito se vit adjoindre, dans la coulisse, à côté des pouvoirs officiels, des collaborateurs venus de Moscou, agissant sans responsabilité personnelle et faisant rapport au Kremlin. Le chef de l'Etat et du gouvernement se cabra. Il voulait être traité en égal, non en « espionné ». Il en fut de même à Varsovie et à Budapest pour des hommes qui avaient pourtant démontré pleinement leur fidélité au parti.

Ce parti n'avait qu'un tort, il était polonais ou hongrois, il n'était pas russe ! On peut même imaginer qu'il aurait dû être « international », c'est-à-dire que chacune des sous-sections nationales aurait pu donner son avis, dire son mot, dans l'élaboration de l'attitude, de la décision commune ; en d'autres termes, manifester cet esprit démocratique dont s'inspirent les hommes libres.

On constate qu'il n'en est rien. On s'aperçoit — c'est là l'immense portée des dissensions qui, malgré toutes les précautions, éclatent maintenant au grand jour — que l'on ne peut pas être communiste et patriote, ce terme étant pris ici dans un sens étroit qui signifie « agir en fonction des nécessités nationales ». La soumission totale à des ordres donnés par des « non-nationaux » est érigée à l'état de credo. Se soumettre ou se démettre, tel est le slogan que Moscou voudrait faire admettre dans toutes les capitales des Etats soumis à son influence.

Cela pose pour les intéressés des cas de conscience poignants. Tous les chefs, aujourd'hui sur la sellette, sont des communistes sincères et convaincus ; mais, placés aux leviers de commande, ils connaissent les nécessités économiques et commerciales de leurs peuples respectifs et entendent y faire loyalement face. Or les relations internationales sont, dans ces domaines, difficiles.

Elles se heurtent fréquemment, car les pays ne sont pas complémentaires les uns des autres, mais souvent rivaux. Il s'agit donc de défendre le niveau de vie de la population et de maintenir pleine l'occupation de la main-d'œuvre. Pour ce faire, il peut y avoir divergence de vues entre Moscou et les capitales des Etats satellites. C'est cela que les doctrinaires du Kremlin ne veulent, ne peuvent pas, admettre. Non pas tant par esprit de domination — ils sont beaucoup trop intelligents pour cela — que par application d'un système dont on commence maintenant à percevoir les fins.

Il s'agit non pas seulement de propager la conception communautaire slave, mais encore de supprimer toute velléité nationale de s'exprimer ; il s'agit de transformer les Etats en arrondissements, circonscriptions et de ne plus avoir qu'une direction, celle qui siège à Moscou. Cela rappelle ce

que Hitler décrétait, sur un plan plus limité, à l'intérieur du Reich, le 5 mars 1933. Il abolissait les pouvoirs constitutionnels encore existants des « Etats » allemands, supprimait virtuellement la Prusse, la Bavière et les autres, unifiait, centralisait, afin de n'avoir pour tous ces Germains qu'une direction, une volonté, un cerveau : le sien.

Il semble que le « Politburo » soit décidé à procéder de la même manière. On s'aperçoit alors que pour les quelques hommes qui le composent, l'objectif final de la Révolution d'Octobre n'est point tant la réalisation généralisée, universalisée, du communisme ou de la dictature du prolétariat, mais bien celle de la domination de la Russie sur le reste du monde. Sans doute, aux yeux de ces hommes, s'agit-il de le faire bénéficier des incontestables améliorations que le régime actuel comporte par rapport au régime tsariste de 1916.

Cependant, la plupart d'entre eux commettent une erreur classique, en jugeant des conditions existant à l'extérieur de leurs frontières, sans les connaître, sans les avoir vécues, dans l'incapacité de les apprécier par rapport à ceux qui les ont créées.

Cet objectif inédit : dominer par l'exportation du communisme et non pas l'exporter pour sa valeur intrinsèque, est désormais nettement avoué.

Rien d'étonnant à ce que des patriotes polonais (ils ont toujours haï les Russes) des Croates, des Transjordanais, des Magyars, acquis à la théorie, se rebiffent lorsqu'ils sentent qu'elle n'est qu'un prétexte pour permettre à des gens qui restent pour eux des étrangers, de venir faire la loi dans leur pays ! Certes le plus simple serait d'abolir, purement et simplement, à l'intérieur du bloc oriental, les frontières.

Si les Russes ne l'ont point fait, c'est pour deux raisons. D'abord, parce qu'ils se rendent compte que, dans les Etats dont il s'agit, la présente génération n'est pas mûre pour ce grand pas en avant. C'est pourquoi la jeunesse est particulièrement « travaillée » par le nouveau régime. Ensuite, parce que l'U. R. S. S., qui est elle-même, depuis 1918, en pleine organisation et mise en valeur de ses moyens, ne veut pas — ne peut pas encore — se charger de subvenir à tous les besoins de ces nations satellites, dont le rendement et la production économiques continueraient à décroître, le jour où elles auraient perdu toute personnalité, toute individualité.

Quand on étudie l'évolution et les difficultés de la Conférence de Paris à la lumière des quelques observations qui précèdent, on les comprend infiniment mieux. On en tirera aussi les conclusions qui s'imposent.

M.-W. Suès.

La session fédérale

(De notre correspondant
auprès des Chambres fédérales)

Logomachie

On a énormément, abusivement salivé cette semaine au Conseil national. C'est ainsi que la révision de la loi sur l'alcool, mesure nécessaire sur laquelle tout le monde était d'accord, à quelques détails près, a provoqué des discours qui ont duré plus de cinq heures. C'est ainsi qu'une interpellation sur la concurrence étrangère à notre noble industrie du salami a demandé près de deux heures de vaines discussions. Nous en ferons grâce au lecteur.

Chemins de fer

Le Conseil national s'est occupé de trois et le Conseil des Etats de deux sujets concernant les chemins de fer : comptes des C. F. F., aide aux chemins de fer privés, problème du rachat de certaines de ces compagnies.

En 1948, les C. F. F. ont encore fait quelques millions de bénéfice. Mais on a des raisons de prévoir pour l'avenir des années de vaches maigres. C'est là ce dont s'autorisait le Conseil fédéral pour proposer, au mépris de la loi dite d'assainissement,

qu'on a fait voter au peuple à coups d'arguments douteux, de ne pas exiger du Conseil d'administration le paiement obligatoire du dividende pour le capital de dotation fourni par la Confédération...

La Commission unanime (et il faut l'en féliciter) s'est refusée au tour de passe-passe qui eût consisté à verser 7 millions à un « compte d'amortissements extraordinaires pour insuffisance d'amortissement ». Le Conseil a suivi ses commissaires, M. Celio s'étant résigné.

Le Conseil fédéral, ainsi que nous le montrions dernièrement par d'autres exemples, en prend décidément bien à son aise avec la règle de droit. C'est une très mauvaise habitude.

* * *

Le nouveau projet d'aide aux chemins de fer privés complète la loi de 1939, par laquelle un crédit de 140 millions avait été ouvert à la Confédération pour une œuvre d'assainissement intéressant les plus importantes compagnies privées du pays (Lœtschberg, M. O. B., etc.). Il s'agit aujourd'hui d'achever cette action en augmentant le crédit de 15 millions et en prolongeant de 5 ans le délai d'achèvement de cet assainissement.

A un radical thurgovien objectant qu'on s'apprêtait à distribuer des subsides à des cantons en bonne situation financière et à des compagnies d'un intérêt très local, M. Bratschi, socialiste bernois intéressé à la ligne du Lœtschberg, répondit que la Confédération, en imposant aux entreprises privées sa politique des tarifs, assume une responsabilité qui justifie une aide de sa part. Au surplus, cette aide reste encore insuffisante pour développer et seulement maintenir les installations techniques de lignes qui ont une importance considérable au point de vue économique et militaire. Et le baron des cheminots de conclure qu'on ne résoudre pas le problème des chemins de fer, nationalisés ou non, avant d'avoir mis fin au conflit rail-route (entendez : ligoté les transports routiers au profit du rail).

* * *

Le Conseil des Etats et le Conseil national ont tous deux entendu des interpellations grisonnes en faveur du rachat des chemins de fer rhétiques. Leur situation s'aggrave de plus en plus, les nouveaux tarifs, deux fois plus élevés que ceux des C. F. F., dépassent les possibilités de l'économie grisonne et le trafic routier domine de plus en plus. Le rachat, paraît-il, ramènerait les tarifs à un niveau raisonnable.

* * *

Si nous comprenons bien, le déficit serait tout simplement mis à la charge de l'ensemble des contribuables helvétiques.

Est-ce que la solution la plus logique, la plus commerciale, ne serait pas de sacrifier les lignes déficitaires au profit des transports routiers, plutôt que d'entretenir des réseaux qui ne peuvent pas « tourner » ? C'est la question que se pose le profane.

Dans les deux Chambres tour à tour, M. Celio a dû se contenter de répondre qu'un rachat exigerait de telles sommes qu'il faut y regarder à deux fois ; au demeurant, la Confédération entend améliorer la situation des lignes privées par des mesures juridiques et une révision des tarifs, et étudie attentivement les problèmes qui se posent...

Vitianu

En attendant le prononcé du procès de Winterthour, M. Petitpierre, interpellé sur l'affaire Vitianu, s'est borné à un exposé des faits.

On sait qu'au moment de l'arrestation de Salomon Witzman, alias Vitianu, le gouvernement roumain se hâta de parer sa créature des plumes du paon, en l'occurrence des privilèges d'un agent diplomatique. Le Conseil fédéral refusa de lui reconnaître cette qualité qui lui conférerait l'immunité ; cette question est actuellement pendante devant le Tribunal fédéral. Le gouvernement suisse, au surplus, n'a pas estimé que l'intervention de la Commission de conciliation roumano-suisse, chargée de dire si les usages diplomatiques ont été observés en cette affaire, fût de nature à faire suspendre la procédure engagée devant un tribunal.

Le gouvernement de Mme Anna Pauker a d'autre part essayé d'un moyen de pression sur le Conseil fédéral en faisant arrêter une trentaine de Suisses établis en Roumanie, dont une vingtaine ont été relâchés jusqu'à présent. Le gouvernement suisse n'a pu que protester avec indignation contre ce procédé.

On attend donc les décisions de la Cour pénale fédérale et de la Commission de conciliation créée par le traité roumano-suisse de 1926.

Le Conseil fédéral, qui a évidemment le droit de son côté, a bien fait de rester fermement sur ses positions. Mais il est tragique de penser que les Suisses de Roumanie paient, sous de mauvais prétextes, pour un individu accusé de délits de droit commun.

C. Bodinier.

De jour en jour

Les Belges invités à évacuer la Rhénanie - Crise gouvernementale en Finlande - Remous politiques et sociaux en France.

Les ministres des affaires étrangères du Benelux, de la Grande-Bretagne et de la France se sont réunis à huis clos, à Luxembourg, pour fixer l'attitude et la position des pays du traité de Bruxelles à l'égard du Conseil européen et du Pacte Atlantique.

MM. Bevin et Schuman ont informé en détail leurs collègues du Benelux sur l'état des pourparlers secrets à Paris.

Le haut commissaire britannique en Allemagne, sir Brian Robertson, accompagne M. Bevin au Luxembourg.

On apprend, dans les milieux compétents, que sir Robertson aurait été chargé de persuader les Belges de retirer leurs troupes d'occupation de la Rhénanie, notamment de Bonn. Or, il semble que les milieux militaires belges, qui avaient établi leur quartier général à Bonn, il y a une année, n'aient pas l'intention de donner suite à la demande britannique, sans protester énergiquement. Ils ont déclaré à plusieurs reprises que les troupes belges ne seront évacuées que sur l'ordre du gouvernement belge.

La Grande-Bretagne, qui est appuyée par les Etats-Unis et la France, a décidé de proposer aux Belges de retirer leurs troupes sur la demande du Conseil parlementaire de Bonn et après une intervention personnelle de son président, M. Adenauer.

Sir Brian Robertson proposera aux Belges de leur confier, au lieu de la Rhénanie, une autre région plus à l'est.

Un porte-parole des puissances occidentales a déclaré à Paris que la demande des autorités allemandes est d'autant plus justifiée qu'on leur avait promis qu'elles pouvaient choisir comme capitale la ville qui leur paraissait la mieux indiquée.

* * *

Pour la cinquième fois depuis les dix mois

d'existence du gouvernement finlandais, celui-ci a réussi à maintenir sa position devant une attaque déterminée de l'opposition. Cette fois encore, c'est par une marge très étroite, 94 voix contre 92, que le Cabinet socialiste s'est maintenu.

Comme précédemment, c'est sur une question de confiance soulevée par les partis de droite agrarien et conservateur que le vote a eu lieu, et, comme précédemment aussi, la question à débattre avait en elle-même très peu d'importance.

Il s'agissait cette fois du blâme assez platonique portant sur la politique du gouvernement dans la question du chômage. Certes, le fait que le chômage a augmenté en Finlande ces derniers temps pose des problèmes qu'un gouvernement socialiste ne saurait négliger. Mais on peut se demander ce que ferait dans les mêmes circonstances un gouvernement agrarien ou conservateur. En effet, le chômage est une chose saisonnière en Finlande, pays forestier, qui, en outre, n'a pas actuellement de quoi bâtir suffisamment pour employer tous les ouvriers du bâtiment.

On est donc obligé d'admettre que la dernière crise fut causée par des intrigues de politique intérieure où les facteurs personnels dans les principaux partis jouent un rôle démesuré. L'ambition de certains agrariens notamment est l'un des éléments les plus inquiétants de la politique finlandaise actuelle. On sait en effet que certains agrariens, avec le seul objet de tenter de renverser le gouvernement socialiste, auraient été prêts à collaborer avec l'extrême-gauche s'ils avaient gagné la dernière bataille, et à former un nouveau Cabinet. Ils auraient, assuraient-ils, fait appel à la droite conservatrice et non à la gauche. Mais les observateurs politiques scandinaves considèrent à juste titre qu'un gouvernement comme celui qu'auraient dû former les agrariens n'aurait pas été viable. Il n'aurait servi qu'à établir une combinaison provisoire et été

amené inévitablement à chercher, contre les socialistes, le soutien des communistes. Or ces derniers ont leur prix, qui est le portefeuille de l'intérieur et d'autres postes de commande importants.

Il y a un autre aspect de la situation finlandaise qu'il est bon de ne jamais oublier, car si une nouvelle crise se produisait, il pourrait devenir, comme on le mande de Stockholm à la « Tribune de Genève », l'élément le plus important de la politique du pays. La Russie, qui, en somme, n'a pas grand-chose à y perdre, laisse une grande latitude aux Finlandais pour qu'ils jouent leur petit jeu parlementaire. Or il est loin d'être exclu que le Kremlin compte, pour augmenter son influence en Finlande, sur un facteur de désordre, qui entre facilement dans la vie politique. Tant il est vrai qu'il a toujours fait preuve d'unité aux heures de danger grave, le pays s'est parfois laissé aller à d'inquiétants excès lorsque nulle pression extérieure ne se faisait sentir. Que l'on se souvienne notamment à ce sujet des événements politiques finlandais de 1930 et des troubles semi-fascistes qui eurent lieu à cette époque.

Ce qui vient de se passer à Helsinki doit rappeler qu'il y a, en Finlande, un facteur d'inexpérience politique et de turbulence dont de puissants voisins pourraient bien essayer brusquement de se servir.

— On a lu dans le « Nouvelliste » de samedi que le colonel Delore, accusé d'être l'âme du « complot de la Pentecôte » s'est suicidé dans sa cellule de la prison de la Santé à Paris.

Ainsi donc, un burlesque complot s'achève en drame.

On se rappelle les circonstances qui avaient abouti à l'arrestation du colonel Delore.

Obsédé par la crainte d'un coup d'Etat communiste, le colonel Delore, fondateur pendant l'occupation du réseau de résistance Darius, avait tenté de mettre sur pied au cours de ces derniers mois une organisation secrète anti-communiste. Rapidement démasqués par les services de la sécurité du territoire, les principaux conjurés étaient arrêtés dans les premiers jours de juin alors qu'ils s'apprétaient à passer à l'action. Leur objectif était manifestement sans proportion avec les forces dont ils disposaient et ce « complot » n'aurait guère eu de résonance dans l'opinion s'il n'avait eu un prolongement sur le plan politique.

Un certain nombre de militants du R. P. F. gaulliste faisaient, en effet, partie de l'organisation. Tandis que les services du ministère de l'intérieur mêlaient plus ou moins ouvertement le mouvement du général de Gaulle à l'affaire, le R. P. F. ripostait en accusant le colonel Delore d'être un agent provocateur à la solde de la police. Un débat parlementaire avait permis, mardi dernier, aux différentes parties de s'expliquer.

Le colonel Delore était-il un instrument du Rassemblement du peuple français, un provocateur ou un exalté ? L'observateur objectif avait opté pour la troisième explication. L'instruction suivait son cours. L'instigateur du « complot de la Pentecôte » se refusait, disait-on, à faire les révélations qu'on pouvait attendre de lui. L'affaire avait passé au second plan de l'actualité. Elle vient de rebondir tragiquement.

Le colonel Delore a-t-il emporté son secret dans la mort ? Il laisse en tous les cas, nous apprend le correspondant de la « Gazette de Lausanne », une lettre dans laquelle il explique les raisons de son geste, et apporte, d'autre part, sur le « complot » des renseignements assez importants, affirme-t-on, pour avoir motivé une entrevue immédiate de son avocat avec le bâtonnier. On a rendu publique la conclusion de la déclaration du colonel Delore : « Je suis né républicain, proclame-t-il, je ne veux pas subir le sort des Tchécoslovaques »...

— Restons en France : le gouvernement a décidé d'appliquer avec rigueur les sanctions contre les fonctionnaires grévistes. Des révocations et des suspensions seront prononcées, et la jour-

BRYLCREEM

pour VOS cheveux



Faire bonne impression, c'est avoir belle allure — or pas de belle allure sans parfaite coiffure. Cheveux lustrés et souples, bien en place tout au long du jour; et surtout pas de pellicules ni de cheveux secs, mais un cuir chevelu plus sain, grâce aux huiles émulsionnées qui le tonifient.

BRYLCREEM

le sourire de votre coiffure



Grand tube Fr. 1.75 ; tube moyen Fr. 1.20 plus impôts
Concessionnaires pour la Suisse : BARBEZAT & Co, FLEURIER

48/16

née de mercredi ne sera payée à aucun de ceux qui ont cessé le travail.

Cette nouvelle soulève une grosse émotion dans les milieux syndicalistes, et l'on doit s'attendre à un assez violent mouvement de protestation. Les chefs des organisations syndicales disent que si des sanctions sont prises, ils en réclameront l'abrogation « par tous les moyens ». Il est bien probable dans ces conditions que les ministres socialistes prieront le président du Conseil de revoir la question.

— C'est ce samedi, à 15 heures, que le général de Gaulle inaugure, à Paris, l'avenue du général Leclerc. A la même heure a lieu aux alentours de la mairie du 14^e arrondissement la contre-manifestation organisée par les groupements politiques et syndicaux d'extrême-gauche. Pour éviter que ce 18 juin 1949 ne soit l'occasion pour les uns et pour les autres de troubler l'ordre public, d'importantes mesures de sécurité ont été prises par le ministère de l'Intérieur et par la préfecture de police. On assure que 25,000 hommes sont mobilisés pour la circonstance.

M. Léonard, préfet de police, a adressé un appel au calme à la population et M. Jules Moch s'est expliqué en Conseil de la République sur les raisons qui l'ont incliné à refuser d'interdire les deux manifestations : « Il s'agit d'honorer une des gloires les plus pures du pays, a déclaré le ministre. De même la contre-manifestation ne sera pas supprimée car le ministre de l'Intérieur a les moyens de maintenir l'ordre ».

Nouvelles étrangères

Vigoureuse protestation de l'archevêque de Prague

Mgr Beran, archevêque de Prague, vient d'adresser une lettre à M. Nejedly, ministre de l'instruction publique, dans laquelle il proteste contre l'occupation « par la force » des locaux du secrétariat de l'archevêché et contre la désignation d'un représentant de ce ministère chargé du contrôle de l'administration archiépiscopale.

Dans sa lettre, Mgr Beran affirme que « cette dernière mesure est sans fondement et par conséquent anticonstitutionnelle ». Il demande en outre que soient précisés les cas concrets « où son administration n'aurait pas observé les prescriptions légales, aurait dépassé les limites de sa compétence et violé la Constitution ».

On sait que ces motifs ont été donnés par les autorités tchécoslovaques pour justifier la mesure qu'elles viennent de décider.

« Une accusation formulée en des termes aussi généraux, ajoute Mgr Beran, ne peut en aucun cas provoquer une mesure aussi lourde de conséquence ». Et l'archevêque se réfère aux articles 35 et 36 de la Constitution : « Il n'est possible de menacer d'une sanction et d'imposer une pénalité que dans le cadre de la loi » (art. 35) : « Tous les organes publics sont obligés de se conformer à la loi dans l'exécution de leur fonction ou de leur service, ainsi qu'aux principes du régime démocratique populaire... » (art. 36).

Au sujet de l'occupation par la force des locaux de l'administration archiépiscopale, Mgr Beran déclare :

« Ceux-ci ont été occupés sans aucun mandat, sous le prétexte qu'aurait été diffusée une « proclamation antinationale ». Or, chaque évêque a le droit de demander à ses subordonnés une déclaration de fidélité et d'obéissance, chaque fois qu'il le juge utile. Cela n'est en rien en désaccord avec les principes du régime démocratique populaire, car ces sortes de déclarations sont demandées par l'Etat ».

Mgr Beran cite à l'appui de cet argument l'article 42 de la Constitution, selon lequel chaque député est tenu de prêter serment, sous peine d'être déchu de son mandat.

Nouvelles suisses

Chambres fédérales

Vendredi matin, au Conseil national, M. le conseiller fédéral Rubattel, chef du Département de l'Economie publique, a fait un exposé minutieux de notre situation économique et de la politique suivie par ses services en matière de commerce extérieur. La situation actuelle rappelle celle que notre pays a déjà connue en 1920. Nous allons avoir à nous adapter à des circonstances nouvelles ; ce mot d'adaptation sonne mal aux oreilles du peuple suisse, remarque M. Rubattel, mais il faut nous souvenir que nous ne jouissons pas de grâces spéciales et que les interventions de l'Etat ne suffiront jamais à écarter tous les contre-coups de l'évolution économique européenne et mondiale. Nous disposons cependant de moyens de défense divers et efficaces. Le Conseil fédéral est bien résolu à sauvegarder et le travail des hommes de

chez nous et la réputation des produits qu'ils vendent au monde entier.

Le Conseil approuve alors sans opposition le 26^e rapport sur les mesures propres à assurer la sécurité du pays et en particulier le arrêté relatif à la Coopérative des céréales dont la validité sera limitée à deux ans. Il approuve par 101 voix contre 8 — celles des indépendants — le 38^e rapport sur les mesures de défense économique. Il ratifie l'accord international sur le blé de 1949 et élimine enfin quelques-unes des divergences qui le séparent du Conseil des Etats à propos de la loi révisée sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Puis, sans discussion, il accorde 32 millions et demi pour l'acquisition de matériel et 123 millions au Conseil fédéral à titre de crédits complémentaires. Sur quoi, leur devoir accompli, les députés se séparent. Ils se réuniront à nouveau lundi soir.

Le procès Vitianu

Les témoins de la défense

A Winterthour, dans le procès intenté devant la Cour pénale fédérale à Solvan Vitianu, on entendit vendredi les témoins de la défense sur les problèmes généraux, c'est-à-dire sur l'évolution qui aboutit en Roumanie à l'instauration de la République populaire.

Cinq témoins qui firent ce qu'il est convenu d'appeler une « impression mélangée ». Le mot, assure le correspondant de la « Suisse », ne saurait être plus exact.

La première déposition seule, de Me Lévi, membre du Conseil suprême de la magistrature en France, qui a assisté au procès Maniu, fut à la fois précise et fort intéressante.

Autre Français, Me Willard, qui fut ministre de la justice du gouvernement d'Alger et se présente comme un spécialiste de la Roumanie. Le témoin, qui a une élocution châtiée, se lance dans d'admirables et verbeuses considérations sur les progrès stupéfiants qu'il a constatés en Roumanie depuis le nouveau régime.

Quand il arrive à placer un mot, le président de la Cour demande à Me Willard s'il a vécu en Roumanie :

— Oh, près de quinze jours en 1949 !

— Y étiez-vous allé auparavant ?

— Non, Monsieur le président, mais je suis très introduit dans les milieux roumains. Je connais entre autres le président Grosza...

Suivent trois témoins roumains envoyés par Bucarest : deux professeurs d'université, un journaliste ; tous trois frappent, d'une part, par leur extrême élégance et leur distinction. Et puis, tous trois se présentent devant la Cour comme ils le feraient dans une cage aux lions. On a dû les mettre en garde avant leur départ contre les méthodes terroristes de la justice ploutocratique des réactionnaires suisses... Par sa courtoisie et son inaltérable patience, le président Hasler parvient, à en « déconvulser » deux, mais il n'y a rien à faire pour le troisième.

Ce n'est qu'au moment où on leur demande comment le communisme a pris de l'influence dans leur pays que, décrivant l'affreuse détresse, dans le passé des paysans et des ouvriers, l'insolente richesse de petites castes, la haute et noble tâche de rétablir un peu de justice sociale, les deux derniers témoins, tout simplement sans plus réciter de catéchisme, deviennent humains et émouvants. Seulement cet accent n'a retenti que peu de temps et la leçon trop étudiée s'efface rapidement. L'impression accablante laissée par les témoins de l'accusation n'a pas été dissipée.

A bonne digestion, bon teint.

Le teint terreux, la peau impure sont le signal d'une digestion déficiente. C'est le moment d'essayer les sels de santé ANDREWS qui facilitent l'assimilation des aliments en éliminant l'acidité, les aigreurs, les lourdeurs, nettoient l'intestin, purifient le sang. ANDREWS aide à digérer. ANDREWS est une boisson agréablement pétillante, délicieuse au goût, que l'on prépare soi-même en un clin d'œil. Toutes pharmacies et drogueries Fr. 3.65 la boîte.

AUTOMOBILISTES... MOTOCYCLISTES...

ATTENTION !!!

La 3^{me} colonne

est là ! Pour vous servir

plus rapidement, une nouvelle colonne à benzine a été installée à la RUE DE LA DRANSE

GARAGE DE MARTIGNY — Deslarzes et Morard

TOUR DU LAC

Mercredi 29 juin

A bord : Messe — Concert — Restauration

Dép. du Bouveret 7 h. 30 — Arr. Genève 11 h. 10

Dép. de Genève, Jardin Anglais, 16 h.

Prix de la course Fr. 8.—

Horaire : voir les affiches

Renseignements : Cure du Bouveret. Tél. 6.91.11

INTERNATIONAL
Châssis de camion «INTERNATIONAL»
BENZINE Charge utile 500-5000 kg
DIESEL Qualité - Confiance
International Harvester Company S.A. Zurich
Hohlstrasse 100 Téléphone (051) 23 57 40

Cours de vacances
organisés par l'Université Commerciale, le Canton et la Ville de Saint-Gall à
L'INSTITUT sur le **ROSENBERG**
ÉCOLE POUR près **ST-GALL**
JEUNES GENS
Juillet-sept. : Etude rapide de la langue allemande
Cours reconnus par le Département fédéral de l'Intérieur Berne : 30 % de réduction sur l'écolage et de 50 % sur le tarif des C. F. Uniques cours officiels d'allemand. Cours pour débutants et pour élèves avancés. Sports. Situation magnifique et salubre. Séjour de montagne (800 m. s. m.). Prospectus par l'Institut sur le Rosenberg, Saint-Gall.

A remettre, à Lausanne, atelier de

blanchissage-repassage

Installation moderne en plein centre. Prix Fr. 13,000.—

Agence Dupuis, Sion.

Qui préférerait

Fr. 1200.-

à père de famille ? remboursables au Nouvel-An. Bon intérêt et garantie selon entente. Faire offres sous chiffre P 7720 S Publicitas, Sion.

On cherche

sommelière

pour restaurant. S'adresser à Ernest Lugon, restaurant Emosson, Lac de Barberine.

Lisez tous le NOUVELLISTE

Place vacante :

Gardien d'usine

à l'usine de Barberine au Châtelard (Valais)

Conditions d'admission : avoir fait un apprentissage de mécanicien-électricien et obtenu le certificat de fin d'apprentissage. Avoir pratiqué quelques années dans l'industrie mécanique. Langue maternelle française, bonnes notions d'allemand.

Délai d'inscription : 4 juillet 1949.

S'adresser par écrit à la Division des Usines électriques des CFF, à Berne.



St-Maurice - Mise à l'enquête publique

La Municipalité de St-Maurice soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de bâtir déposée par M. Albert Meugnier, pour la construction d'une remise, sur sa propriété, à La Preysse, en bordure de la route cantonale.

Les observations éventuelles à l'encontre de cette demande doivent être adressées par écrit, dans les dix jours, au Greffe municipal, où les plans peuvent être consultés. St-Maurice, le 19 juin 1949.

Administration communale.

Nouvelles locales

Clôture des travaux du barrage de Lavey

secteur d'Evionnaz

On nous écrit :

Après plus de trois ans d'une activité incessante voilà qu'arrive la clôture des travaux du barrage de Lavey, secteur d'Evionnaz.

Une foule considérable d'ouvriers a pris une part active à cette œuvre gigantesque et méritoire que fut tout le long de son cours la construction du barrage de Lavey et qui, aujourd'hui, va s'achever.

Cette intéressante besogne ne compte plus en cette dernière heure dans ses chaînons que les vétérans de l'œuvre, ceux qui constamment ont porté le poids des jours, des semaines et des mois de labeur et qui sans cesse ont été mus par le sentiment de tenir jusqu'au bout.

La voilà arrivée, bien trop tôt, hélas! cette heure de la séparation, oui, de la séparation dirai-je, de la brusque séparation, car une certaine et solide amitié avait grandi entre ces braves prolétaires, qui, côte à côte, avaient vécu, travaillé, et parfois peiné bien dur par n'importe quel temps et n'importe quelle circonstance que ce soit, bravant à l'occasion le péril pour accomplir un devoir qui leur était cher entre tous, celui d'ouvriers honnêtes et francs.

Où, l'ouvrage va se terminer mais cependant l'amitié qui s'est forgée entre camarades de mêmes équipes ne s'éteindra pas de si tôt, elle ne fera plutôt que s'affermir car beaucoup se retrouveront sur d'autres chantiers pour fortifier entre eux la fraternité acquise et l'assurance de cette part au droit de vivre honnêtement qui pour tout ouvrier existe comme pour n'importe quelle classe de l'humanité.

Un merci s'élève de tous nos cœurs et va à l'adresse de nos patrons qui par leur appui nous ont permis de vivre dans des conditions honorables.

La grande part de notre reconnaissance va à la Direction des travaux qui, par une organisation très louable, a bien voulu, et avec un digne succès, assurer du travail à tout ouvrier ayant dû quitter le chantier pour manque d'ouvrage.

Le barrage proprement dit est terminé; ses piles gigantesques sont assises, souhaitons qu'aucune main destructrice n'ait sur cette belle œuvre une emprise quelconque à la suite des années, lorsque pourrait surgir quelque événement que ce soit entre les peuples.

Il serait vraiment trop dommage qu'une triste mésaventure fasse ruines de tout ce que la main de l'homme et son intelligence ont bâti pour le service et le bien-être de l'humanité.

Il est dans nos cœurs d'ouvriers constructeurs de cette belle œuvre des sentiments plus nobles et plus chrétiens que ceux qui animent les cerveaux des exaltés, des sentiments d'amour du prochain, de pénétration de ce qui est beau et bien et qui mène dans le chemin du devoir.

Ces sentiments qui ont su forger notre amitié et qui impliquent que nul d'entre nous ne voudrait faire à son camarade de travail ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fasse sauront à jamais animer nos pensées de fraternité mutuelle.

Nous avons vu s'achever ce chef-d'œuvre, l'érection du barrage de Lavey à laquelle a succédé le percement de la galerie d'amenée d'eau, la révision et la mise au point de tout le matériel d'entreprise qui continuera sa course folle vers d'autres chantiers, tant que le métal est métallé et que la main de l'homme aura besoin de cette coopération pour assurer ses besoins d'existence.

Pendant ces trois ans de labeur continu, la nuit comme le jour, nous avons entendu le roulement des grues hautes comme des tours, le roulement des tracteurs qui couraient sur le rail, le mugissement des marineuses, le grondement des perforatrices, le sifflement de la sirène qui, chaque jour, nous appelait au travail, les bouffées d'air des compresseurs, le marteau du forgeron sur l'enclume, le cliquetis de la monnaie dans la buste; tout cela s'éteindra dans notre pensée en quittant le barrage; trois choses cependant resteront vivantes en nous et subsisteront, 1) l'amitié acquise entre camarades ouvriers, 2) le respect pour nos chefs et patrons, et la conviction d'avoir fait notre devoir d'honnêtes ouvriers.

Avant de clore je dirais encore : « Ensemble nous savourons ces dernières heures en bonne santé et en une besogne pas trop rebelle, ayons une pensée, un souvenir pour ceux avec qui nous avons peiné et que le destin a couchés dans la tombe, ayons pour eux une prière, si courte fût-elle, mais qu'elle s'élève du fond de notre cœur. »

Ils n'ont pas été nombreux, Dieu soit loué, ce sont des frères d'armes qui ont eu les mêmes soucis, le même courage et qui ont accompli la même tâche, ils sont quatre qui s'en sont allés prématurément : « Que la terre leur soit légère ! »

Barrage... ton érection est merveilleuse, ta stature robuste et grandiose; sois le témoin d'un labeur fécond; en te quittant nous sentons encore remuer en nous le souvenir des heures tantôt gaies et tantôt dures qu'ensemble nous avons vécues sous le ciel d'Evionnaz, souvenir que rien ne pourra effacer.

Evionnaz, le 16 VI. 1949.

Arthur Jordan.

Assemblée générale de la Chambre valaisanne de commerce

Les assises annuelles de la Fédération valaisanne du commerce, de l'industrie et de l'agriculture auront lieu comme nous l'avons déjà annoncé, à Simplon-Kulm, le samedi 25 juin 1949, et tant le gouvernement valaisan que les autorités de Brigue et de Simplon-Village y seront représentés, de même que plusieurs Chambres de commerce étrangères en Suisse.

M. le conseiller aux Etats Speiser fera à cette occasion un exposé sur l'Economie libre ou dirigée, sujet qui préoccupe au plus haut point l'ensemble de l'économie valaisanne, et M. Campiche, chef de l'Office fédéral du contrôle des prix, assistera également à la réunion. Les membres de la Fédération qui désirent prendre part à cette importante manifestation et qui ne l'ont pas encore annoncé, sont priés de s'inscrire aussitôt auprès du secrétariat de la Chambre.

Des fraises pour les troupes américaines d'occupation

(Inf. part.) — Grâce à l'initiative du major-général George-R. Horkan, chef Q.-M. de l'European Command U.S. Army, des contrats pour la livraison de fraises du Valais ont été passés avec les troupes d'occupation américaines en Allemagne. Les premiers envois sont partis sur des avions de la Swiss-Air, mais dès cette semaine ce sont des avions américains qui procéderont en Valais au chargement.

Accident sur la route du Simplon

(Inf. part.) — A Schallberg, sur la route du Simplon, Mme Elisabeth Sonnenfeld, de Genève, circulant en auto, se trouva tout à coup nez à nez avec un car français conduit par M. Alfred-Marcel Rousseau, de Paris. Pour éviter la collision, la conductrice de la voiture se jeta contre un mur bordant la chaussée. Dégâts matériels assez importants au véhicule.

Camion contre auto,

(Inf. part.) — Hier matin, à Sion, près du garage Kaspar, une voiture bâloise est entrée en collision avec le camion de M. Fernand Rudaz, marchand de fruits, à Charat. Les deux véhicules ont subi des dommages appréciables.

Reconnaissance de gros travaux

(Inf. part.) — Hier a eu lieu, en présence des autorités compétentes, la reconnaissance des travaux de correction de la route de Gampel à Nieder-Gampel.

Le projet a été réalisé à la satisfaction générale et exécuté par l'entreprise Daniel Hildenbrand, à Gampel. Il s'agit de travaux ascendant à la somme de 150.000 francs. Nous avons reconnu sur les lieux, M. Anthamatten, conseiller d'Etat, chef du Département des Travaux publics, accompagné de M. Welte, ingénieur-adjoint des Ponts et Chaussées de l'Etat du Valais.

Tour du lac

Fixé au mercredi 29 juin, le Tour du Lac, traditionnelle promenade du Valais à Genève, s'annonce sous de bons auspices. Les prix de bateau et de C.F.F. malgré les majorations sont sensiblement les mêmes que les années dernières. En sera-t-il encore de même l'année prochaine? Comparez les prix de cette magnifique promenade avec les tarifs courants!

Le train spécial partira de Brigue à 4 h. 37 pour arriver au Bouveret 7 h. 15. Le bateau, atteindra Genève à 11 h. 10.

Pour égayer le parcours, vous aurez le plaisir d'entendre la messe chantée par la « Schola » des petit chanteurs de Notre-Dame de Sion, qui s'est aimablement chargée du concert. Est-ce assez alléchant? Au reste le spectacle de la nature qu'il nous est donné de contempler sur tous les bords du lac, côte de Suisse, côte de Savoie, suffirait à faire de cette promenade un plaisir rare et de quel repos il pénètre l'âme et le corps! Outre cela il y a encore la joie d'une bonne œuvre accomplie.

Pour l'horaire, consultez les affiches et les annonces. Les billets du train sont à prendre à chaque gare, si possible la veille en spécifiant « TOUR DU LAC » retour le même jour, ou retour individuel dans les 10 jours. Ce deuxième billet est majoré d'un franc sur le bateau, à payer au retour. Le billet de retour individuel en bateau n'est pas valable en chemin de fer.

Les billets de bateau seront vendus dans le train par les membres du Comité ou à l'arrivée du train sur le débarcadère. Le nombre des places étant limité, il est prudent de s'annoncer à la Cure du Bouveret, par carte ou par téléphone 6.91.11.

A tous nos amis des bons et mauvais jours, nous disons au revoir au 29 juin et merci!

Congrès anglo-swiss

Au bord du lac où flottent les romantiques fantômes de Byron et Shelley, les délégués et les membres des Fédérations anglo-suisse de tous les coins du pays se sont réunis, samedi et dimanche 12 juin. La Fédération compte 2000 membres, répartis en une vingtaine de sections. Les Anglais y sont assez nombreux, car l'un des buts de ces groupements est l'amitié entre les deux pays, amitié basée sur une meilleure connaissance du pays, des institutions, de l'âme de chacun d'eux.

Les congressistes étaient logés au Montreux-Palace, où avaient lieu les réunions, le bal, le banquet, et cette centralisation était fort commode. L'assemblée générale des délégués fut discrète, le bal très animé, les banquets excellents, les discours brefs et pleins d'humour. En fallait-il davantage pour assurer le succès de ces journées, dont l'intérêt aura encore été doublé, pour certains, par les compétitions sportives dotées de très beaux prix.

Au banquet du dimanche, M. Thornton, président

de la Fédération (par tradition le chairman est toujours un Anglais) était entouré de personnalités anglaises et suisses, de la diplomatie, de la politique, des lettres, etc., parmi lesquelles S. E. Maitland Snow, C.M.G., ministre britannique à Berne, M. William Rappard, professeur à l'Université de Genève, et qui représenta plusieurs fois la Suisse à des conférences économiques internationales. Le porte-parole de la Municipalité de Montreux se trouvait être (coïncidence ou choix) un membre de l'Anglo-Swiss Club de Londres. Son Excellence M. Maitland Snow remit la décoration de l'Ordre du « Most Distinguished Service » (M. D.S.) of the British Empire, à M. Wellman, ancien chairman de la Fédération, qui fut longuement applaudi. Il lut aussi une lettre de S. A. R. la princesse Margaret, remerciant le Gouvernement vaudois de son accueil. Ainsi, en anglais la plupart du temps, mais en français aussi, d'aimables paroles furent échangées. M. W. Rappard, en particulier, prouva qu'il manie avec autant de virtuosité et d'esprit la langue de Shakespeare et celle de Töpfer. Mais tout à une fin, même les Congrès les mieux réussis. Il fallait se préparer et, sur un dernier shake hand se dire, en anglais évidemment: « Ce n'est qu'un au revoir! »

A. Théler, Presiden Anglo Swiss Club Valais.

SION. — Echos de la Fête-Dieu. — (Corr.) — La belle, réconfortante Fête-Dieu s'est déroulée à travers tout le Vieux Pays si attaché à la religion de ses ancêtres. Les rues des villes et des villages étaient pavées, fleuries avec goût pour honorer Celui qui sortait de son Eglise pour bénir sur son passage tous ces hommes, toutes ces femmes, tous ces enfants qui se grandissaient en fléchissant le genou devant Lui.

Partout, les harmonies et les fanfares semaient la vraie joie et les émouvants accords des marches de procession conviaient tout le monde à la prière et au recueillement.

Il nous a été donné, jeudi, après-midi, d'entendre un admirable concert donné par l'Harmonie municipale de Sion, sous la compétente direction de M. Pierre Santandrea. La « Marche des Volontaires belges », de Gasia, fut suivie du célèbre « Largo » d'Haendel, exécuté avec une finesse rarement atteinte, le cœur de tout l'auditoire en fut ému. Cette phalange rendit un harmonieux hommage à son directeur, M. Maurice Viot, en exécutant parfaitement sa délicate et concertante « Histoire d'autrefois ». C'est avec un religieux silence que tout le monde écouta l'« Intermezzo » de l'« Arlésienne » de Bizet. Le morceau de résistance fut « Le Chasseur maudit », poème symphonique de César Franck; l'Harmonie municipale mérite de vives félicitations pour l'exécution de cette œuvre qui présente de réelles difficultés; nous soulignons avec satisfaction les très grands progrès réalisés par cette Société sous la direction de l'énergique et talentueux directeur qu'est maître Santandrea. Deux marches entraînant mèrent le point final à ce magnifique concert; les frénétiques applaudissements d'un nombreux auditoire littéralement emballé récompensèrent les efforts patients des braves musiciens et de leur cher directeur.

Merci à l'Harmonie municipale pour son beau concert!

G. B.

Chronique sportive

Tir fédéral de Coire 1949

A la suite de l'appel lancé au courant de l'hiver par des personnalités éminentes de notre canton, les établissements particuliers et sociétés que voici ont offert des dons dans l'intention d'enrichir le pavillon des prix du Tir fédéral de Coire. Société de l'Aluminium des Forces du

Rhône	500.—
Etat du Valais	496.—
Société cantonale des carabiniers valaisans	300.—
Société de tir de Martigny	100.—
Noble Jeu de Cible, Saint-Maurice	96.—
Société des Carabiniers de Monthey	51.—
Maison de Vins de Torrenté, Sion	35.—
Société de tir de Leytron	20.—
Société de tir « Patrie », Saxon	20.—
Société de Salvan, Tir militaire	10.—
Armes Réunies, Montana, Société tir milit.	10.—
Tir militaire, Munster	5.—
Le Pleureur, Bagnes	5.—
	1.648.—

Au nom du Comité d'organisation du Comité de Coire, nous remercions les généreux donateurs et les félicitons de même pour le témoignage de solidarité et d'esprit civique qu'ils ont apporté à nos amis de la capitale rhétorique.

Le montant total des dons offerts par notre canton doit être augmenté encore. Nous adressons ici un dernier appel à tous pour que l'on enrichisse le pavillon des prix. Le Valais doit occuper une place honorable dans cette épreuve de générosité. Que l'on se hâte donc, les compétitions vont s'ouvrir sous peu. Une dernière liste sera publiée dans le courant de la semaine prochaine.

Adresses pour l'envoi des dons : Dons en espèces : X. 4500. Tir fédéral, Coire, Comité des dons d'honneur. Dons en nature : W. Lutz, Pedolin, Erben, S. A., Coire.

Une ferme détruite par le feu

WILLISAU, 18 juin. — La ferme de la famille Frey-Bruegger, à Zell, dans le canton de Lucerne, a été complètement détruite par le feu. Le mobilier, l'outillage, les véhicules, le fourrage et huit porcs sont restés dans les flammes. Quinze pièces de gros bétail ont pu être sauvées.

Où la peine de mort est abolie

COLOGNE, 18 juin. — Le Tribunal suprême de la zone britannique a statué que l'abolition de la peine de mort, abolition prévue par l'article 102 de la loi fondamentale, était applicable dès maintenant et même rétroactivement. En conséquence, aucune condamnation à mort même si elle a été prononcée avant la promulgation de la dite loi (24 mai 1949) ne peut être exécutée dans cette zone.

DERNIÈRE HEURE
Le Vatican et les événements de Prague

CITE DU VATICAN, 18 juin. — Au Vatican, on déclare, au sujet des sombres événements de Tchécoslovaquie, que l'Eglise espère encore que le régime de Prague ne voudra pas répéter « la poignante tragédie de Budapest ». Une personnalité éminente a déclaré : « En dépit de la limitation qui a été imposée à l'activité religieuse en Tchécoslovaquie, les relations diplomatiques entre le Vatican et le gouvernement de Prague n'ont pas cessé d'exister. Un chargé d'affaires du Saint-Siège se trouve à Prague et le Nonce apostolique reste à son poste. Récemment, un chargé d'affaires tchécoslovaque est arrivé à Rome et a pris contact avec la Secrétairerie d'Etat de la Cité du Vatican. »

Dans les cercles proches du Saint-Siège, on suit avec la plus vive appréhension les événements de Prague, bien que la lutte contre l'Eglise n'ait pas encore été déclenchée de manière massive en Tchécoslovaquie, comme ce fut le cas en Hongrie et en Roumanie. Mais les mesures adoptées n'en sont pas moins hostiles et lourdes de danger pour l'avenir religieux du pays.

Les autorités pragoises ne peuvent voiler leurs véritables intentions sous le prétexte de liaisons étroites de l'épiscopat avec les grands propriétaires fonciers, puisqu'une réforme agraire radicale avait été effectuée en Tchécoslovaquie, déjà au temps de Masaryk et du président Bénéš. D'autre part, l'archevêque Joseph Beran est très populaire dans tout le pays, où son influence dépasse peut-être même celle du cardinal Mindszenty en Hongrie. On rappelle, à cet égard, que ce fut le gouvernement de Prague lui-même qui appuya la nomination de Mgr Beran, comme successeur du cardinal Kaspar, auprès du Souverain Pontife.

A la mémoire du général Leclerc

PARIS, 18 juin. (AFP). — Une grande messe chantée a été célébrée samedi matin en la chapelle Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du général Leclerc.

La cérémonie a été présidée par Mgr Beausart, évêque capitulaire de Paris, en face de qui avait pris place M. Vincent Auriol, président de la République. Autour de l'immense gerbe de fleurs dressée en guise de catafalque se tenaient Mme Leclerc, ses enfants, les anciens de la 2e D.B. et un grand nombre de généraux, au premier rang desquels on reconnaissait le général Kœnig. Les présidents des Assemblées, M. Henri Queuille et la plupart des membres du gouvernement, le président du Conseil municipal de Paris, les membres du corps diplomatique et les représentants des corps constitués assistaient à cet hommage à la mémoire du général Leclerc, sous les drapeaux déchiquetés qui bordent la voûte de Saint-Louis des Invalides. Le général de Gaulle n'assistait pas à la cérémonie.

Pendant que se déroulait cette cérémonie, le général Campana, secrétaire-général de la présidence de la République, et le commandant Andou, commandant du Palais, déposaient, au nom du chef de l'Etat, une gerbe de fleurs sur la tombe du Soldat inconnu et à la crypte du Mont-Valérien, unissant ainsi, dans un même souvenir, tous ceux qui ont maintenu l'honneur de la France.

Radio-Programme

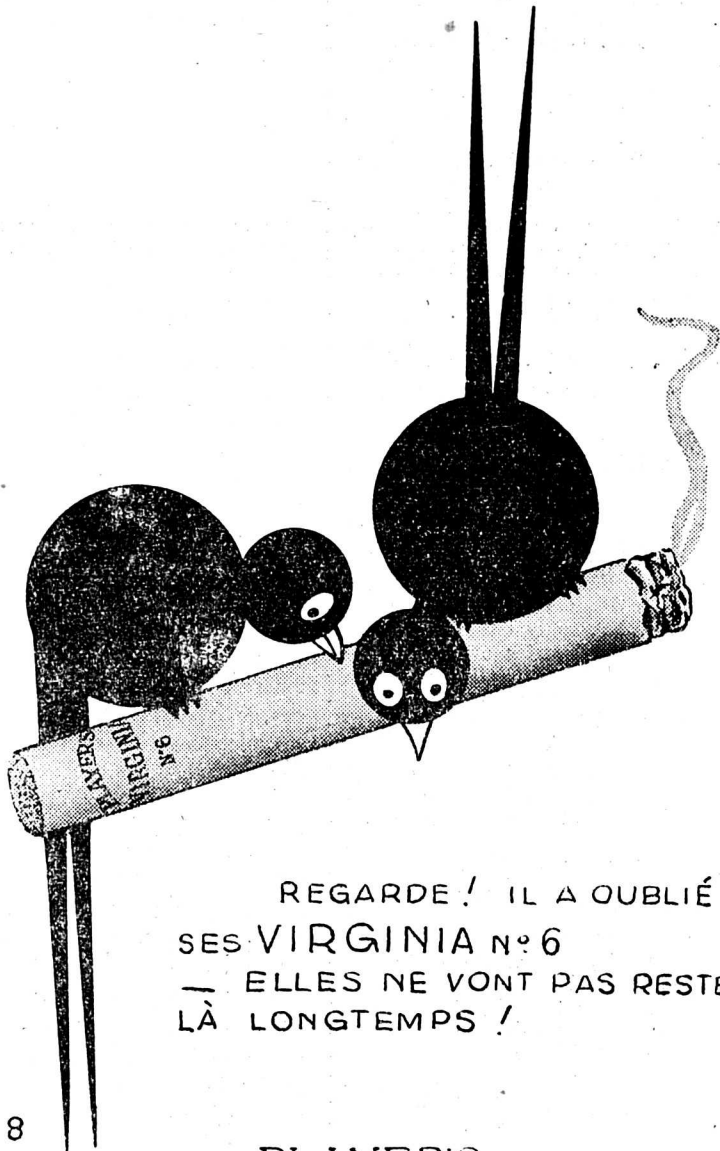
SOTTENS. — Lundi 20 juin. — 7 h. 10 Le bonjour matinal. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Œuvres de Lalo. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Pages classiques célèbres. 12 h. 20 Les grands virtuoses du passé. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 Ensemble anglais de musique légère. 13 h. 10 Variétés américaines. 13 h. 40 Œuvres et artistes suisses. 16 h. 10 L'anglais par la radio. 16 h. 30 Heure. Emission commune. 17 h. 30 Souvenirs d'un voyageur. 17 h. 45 Musique de chambre. 18 h. 05 Paris relaie Genève. Ballades genevoises. 18 h. 30 La femme et les temps actuels. 18 h. 50 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Jean-Jac et Jo. 19 h. 35 Le tour du monde de l'UNESCO. 19 h. 45 « Doigts de fées ». 20 h. Grand concours policier : L'affaire de la rue des Jardins. 20 h. 55 La Revue mensuelle de Colette Jean et Jean Nello. 21 h. 25 Quatrième émission Prévert. 21 h. 45 L'Académie humoristique. 21 h. 55 Jazz ho. 22 h. 15 La voix du monde. 22 h. 30 Informations. 2 h. 35 La Conférence diplomatique de Genève. 22 h. 40 Votre poème favori.

Profondément touchés par tous les témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion de leur grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, l'époux et la famille de

Madame Louise DUBUIS

remercient de tout cœur les personnes qui, de près et de loin, ont pris part à leur grande épreuve, par leur présence, leurs messages, envois de fleurs, les ont entourés pendant ces tristes journées, et les prient de recevoir ici l'expression de leur reconnaissance émue.

Granges, le 16 juin 1949.



REGARDE ! IL A OUBLIÉ
SES VIRGINIA N°6
— ELLES NE VONT PAS RESTER
LÀ LONGTEMPS !

PLAYER'S
VIRGINIA
N°6

8



TIR FÉDÉRAL DE COIRE 1949

Ecu de Tir



En or Diamètre 33 mm. 27 gr. 900/1000 Fr. 200.—
En argent Diamètre 33 mm. 15 gr. 900/1000 5.—

Commandes auprès de :
Toutes les banques suisses et leurs succursales
Comité des finances du Tir Fédéral de Coire 1949 à Coire

Employé de bureau

Jeune homme, 19 ans, possédant diplôme d'études commerciales, cherche place. Libre de suite.

Faire offres au Nouvelliste sous A. 6889.

Nous offrons
graisse comestible
1re qualité, en bidons de 5 kg. Fr. 15.—. Tétines bien fumées, Fr. 2.— le kg. Boucherie Bischofberger, Soleure. Tél. (065) 2. 14. 36.

A vendre jeune chien berger

conviendrait comme chien de garde.
S'adresser à Publicitas, Sion, sous chiffre P. 7691 S.

A vendre, éventuellement à louer,

hôtel de montagne

(1000 m.), meublé avec café, centre du Valais.
Agence Dupuis, Sion.

OCCASION !

FROMAGE D'EMMENTHAL gras, légèrement avarié
15 kg. 10 kg. 5 kg.
4.20 4.40 4.50
Käswolf, Coire 10

A vendre un râteau fane

« Fahr », 2 mètres, mod. récent, une faucheuse « Cormick », à 1 cheval, Fr. 260.—. Une meule à bras, Fr. 60.—. Ch. Bavaud, Bex. Tél. 5.24.47.

On cherche PERSONNE

active, aimant les enfants, pr aider au ménage pendant deux mois à la montagne, éventuellement place à l'année. S'adresser à Publicitas, Sion, sous chiffre P 7724 S. Tél. 6.23.66, Saxon.

Les tracteurs Farmall W. 4 et Super A. sont livrables de suite

Agence agricole Capré AIGLE

A vendre, d'occasion, deux

motos

125 cm³, à l'état de neuf, bas prix. S'adresser au Nouvelliste sous C. 6891.

CHALET

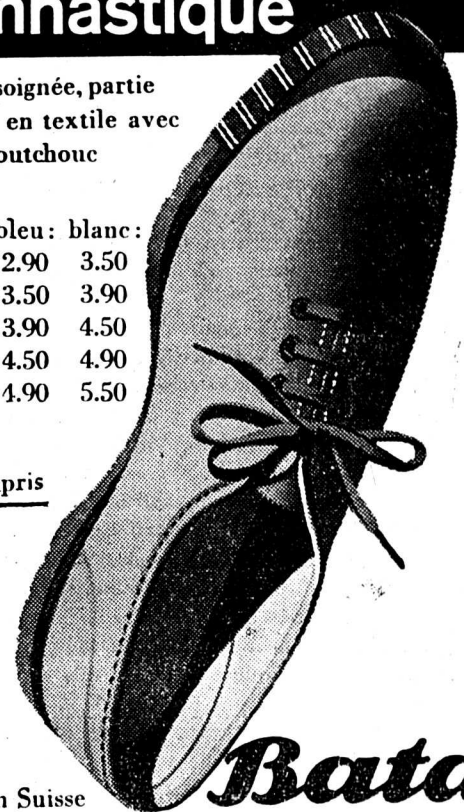
à vendre, à Bex, soubassement maçonnerie, 5 chambres, une cuisine, chambre à lessive, caves, grange, étable à porcs, poulailler, parcelle de 3200 m². Prix Fr. 33,000.—
Offres sous chiffre P 7721 S, Publicitas, Sion.

Pantoufles de gymnastique

exécution soignée, partie supérieure en textile avec semelle caoutchouc vulcanisée

	bleu:	blanc:
Gr. 23-26	2.90	3.50
Gr. 27-29	3.50	3.90
Gr. 30-34	3.90	4.50
Gr. 35-42	4.50	4.90
Gr. 43-47	4.90	5.50

Impôt compris



Fabrication Suisse

Bata

André Maye, cordonnier, Chamoson
Chaussures Jean Maître, Evolène
Chaussures Louis Terretlaz, Sembrancher
Chaussures Henri Moix, Saint-Martin (Valais)
Magasin Ecœur, chaussures, Troistorrens

AVIS

Administrations,
Corps de sapeurs-pompiers,
Messieurs les industriels, propriétaires et gérants d'immeubles locaux et établissements publics,

la Maison Primus S. A.

pour nouveautés techniques, à BINNINGEN
a l'honneur de vous informer qu'elle a confié sa représentation générale et exclusive de matériel contre le feu, dans les cantons de Fribourg et Valais, à M. Victor Piccard, Place Notre-Dame 167, Fribourg, Tél. 2.19.36.

Grâce à un personnel spécialisé par une pratique de plusieurs années dans des corps de sapeurs-pompiers, elle est à même de répondre immédiatement à tous renseignements. Sur demande, elle étudiera avec soin tous projets d'organisation de défense contre l'incendie.

Tous ses appareils, dont la renommée n'est plus à faire, sont subventionnés.

Avis aux marchands

DE MEUBLES OCCASIONS
A VENDRE EN BLOC OU PAR LOTS
80 LAYABOS AVEC ET SANS GLACE
50 TABLES DE NUIT, 10 LITS FER D'ENFANTS, 1 LOT TABLES, TOILETTES
TRES BAS PRIX FAUTE DE PLACE
S'adr. à Jos. ALBINI, tél. 6.22.02, 18, Av. des Alpes, à Montreux

Tir au CANON

Carte 1 : 50,000 Col du Grand-Saint-Bernard
Mercredi 22.6.49, de 0730 à 1600.

Position des batteries : Follaterres s. Martigny.
Région des butts et zone dangereuse : Région du Catogne - Région au Nord de Plan Folliaz et Monte Vria comprenant les hauts de Combe à Thibaut, Rovina Rossa, Combe des Nuss et Ruffaz.

Pour de plus amples renseignements et détails, consulter les affiches de tir ainsi que le « Bulletin officiel du canton du Valais » du 3.6.49.
Lavey-Village, le 31.5.49.

Place d'armes de Saint-Maurice :
Le Commandant,



Marque de confiance

MEUBLES



Ed. Junod

Vous tous qui désirez vous meubler avec goût et surtout à des conditions très avantageuses, ne manquez pas de faire une visite dans les magasins

AU BUCHERON

A MONTHEY, RUE DE LA GARE

En achetant vos meubles directement chez le fabricant, sans intermédiaires, vous payez sûrement moins cher

Avant de conclure vos achats renseignez-vous, comparez surtout les prix du Bucheron

De nombreuses références dans tout le Valais

ENTREE LIBRE

Meubles soignés et garantis 10 ans
Livraison franco

Facilités de paiements

Agriculteurs !

Pourquoi avez-vous intérêt à acheter vos machines à l'Agence agricole Capré, à Aigle ? Parce que vous avez la garantie d'être bien servis et qu'en tout temps vous trouverez les pièces de rechange. Ne vend que les meilleures marques : « Cormick », « Aebi », « Rapid », « Record », « Farmall ». Les machines sont disponibles à Aigle

COURS DE VACANCES pour Jeunes gens

du 11 juillet au 10 septembre pour allemand, français et répétitions générales. Etudes sérieuses, belles vacances dans ambiance familiale.
INSTITUT HELVETIA - LUCERNE. Tél. (041) 2.16.03

Café-restaurant

de 1er ordre, à remettre pour raison de santé, dans capitale de Suisse romande. Nécessaire pour traiter 150,000 fr. Reprise de suite ou à convenir.

Offres écrites à adresser sous chiffre AS. 6107 L. à Annonces Suisse S. A., Lausanne.



L'assaisonnement vitaminé CENOVIS